

## Le Plissé du court Suzanne Lenglen

Dominique Perrault est désigné lauréat pour la conception de la couverture du court Suzanne Lenglen, sur le site du tournoi de Roland Garros.

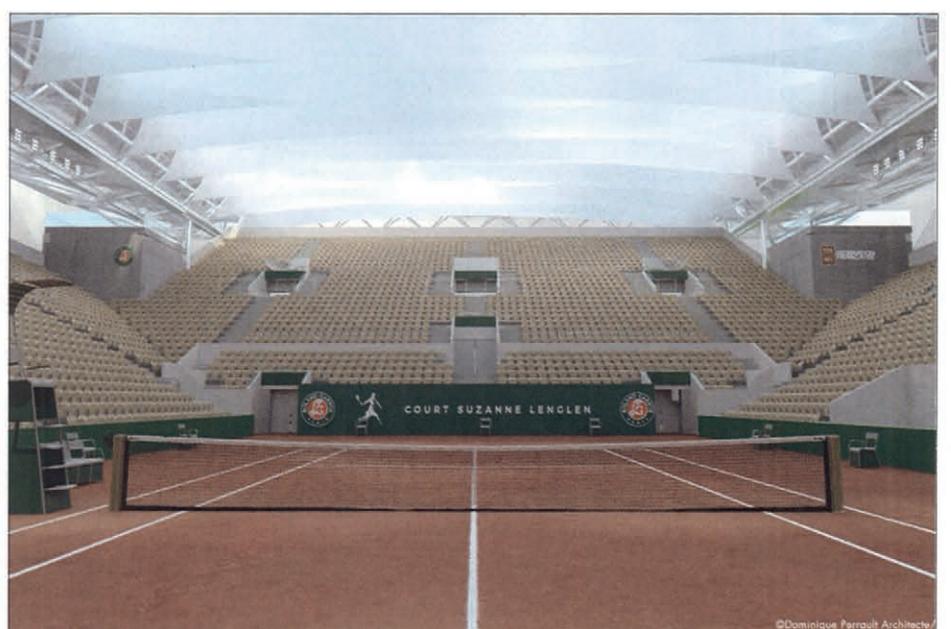
Le site du tournoi de Roland Garros se situe au cœur de la métropole Francilienne, entre ville dense et nature, entre le Bois de Boulogne, Paris et Boulogne-Billancourt. La nouvelle couverture pour le court Suzanne Lenglen souhaite s'intégrer avec finesse dans ce contexte, grâce notamment à un dessin asymétrique pensé selon l'orientation et sa relation avec le paysage. Il ne s'agit pas seulement de construire une couverture mobile mais de proposer un ensemble archi-

tectural d'envergure dont la silhouette puisse dialoguer autant avec le bâtiment existant qu'avec son environnement. Au Nord, le projet s'ouvre vers la nature et les cimes du Bois de Boulogne, alors qu'au Sud les relations du bâtiment avec ses abords sont plus urbaines, le court Suzanne Lenglen constituant, depuis le boulevard d'Auteuil, la façade du site de Roland Garros. Enfin, à proximité immédiate du périphérique et de l'autoroute de Normandie, la couverture développée est

pensée en cohérence avec l'échelle de cet important nœud d'infrastructures. Sans être le court central du site du tournoi de Roland Garros, le court Suzanne Lenglen se révèle être un lieu particulièrement actif durant la période du Grand Chelem. Son importance est renforcée par le fait qu'il se situe dans l'axe central de déambulation. Chaque spectateur est ainsi amené à s'orienter vers ses façades latérales. Le projet constitue l'opportunité d'améliorer la qualité des espaces

publics existants et notamment le parvis situé au sud du court. Une fois le court couvert, ce parvis forme une place abritée prête à être activée et animée durant les tournois.

La conception de ce projet demeure avant tout un ensemble de solutions techniques capables de répondre à des problématiques spécifiques. La nouvelle toiture a pour fonction principale d'abriter de la pluie le court Suzanne Lenglen et la totalité des places





## Casquettes filantes

L'agence ROPA&ASSOCIÉS Architectes a été désignée lauréate du concours de maîtrise d'œuvre lancé par la Région Ile-de-France pour l'extension de capacité du Lycée Nadar à Draveil.

Le Lycée Nadar va quasiment doubler sa capacité d'accueil à partir de 2024 en passant de 700 à 1300 élèves. Cet objectif nécessite divers types d'interventions sur le bâti, allant de la construction de nouvelles surfaces à l'agrandissement et la restructuration de fonctions existantes, notamment la demi-pension.

À la diversité programmatique du projet : salles de sciences, laboratoires, salles de secourisme, enseignement général, salles de sport, réfectoire, administration relocalisée, l'architecture répond par une image iconique et renouvelée du lycée.

Notre intervention va essentiellement s'attacher, au-delà d'une réponse optimale aux demandes fonctionnelles, à conférer au cœur d'îlot une identité nouvelle reposant sur l'ouverture, la lumière et l'ombre, le confort et le calme conférés par une grande simplicité formelle, la lisibilité constructive et la matérialité chaleureuse du bois.

Afin de s'intégrer le plus en douceur au lycée existant et à l'environnement très boisé du site avec la proximité de la forêt de Sénart, l'extension se développe en gradins, avec les

planchers dans le prolongement des niveaux existants.

De larges débords horizontaux soulignent, en les protégeant efficacement de l'ensoleillement, chaque niveau accessible, libérant ainsi en les magnifiant les vues sur le paysage.

Ces casquettes filantes viennent homogénéiser tout en le renouvelant le paysage architectural du cœur d'îlot, en reconfigurant au plus près des besoins de la population lycéenne la relation intérieur/extérieur. La notion de préau accompagne tout le linéaire bâti donnant sur la cour paysagère, offrant un abri continu, aux ambiances différenciées.

L'intervention en site occupé sera phasée et impliquera l'adaptation des modes constructifs. Ils seront écoresponsables en mettant majoritairement en œuvre des matériaux biosourcés privilégiant la filière sèche et la préfabrication.

Enfin, les toitures et casquettes seront largement végétalisées, afin de proposer aux usagers un environnement proche agréable visible depuis les espaces intérieurs. ■

## Un drapé de bois

Dans la région du Huy (Belgique), un nouveau paquebot circassien tout en bois.

Le Cirque de Latitude 50 tend vers une architecture minimaliste au service de ses utilisateurs. La spatialité est le fruit de la fonction et des qualités intrinsèques du bois comme matériau de construction. L'espace est composé d'une boîte dédiée aux arts circassiens à laquelle s'adjoint un espace destiné au public.

Les deux fonctions sont avalées par un drapé de bois. Lors de représentations, le public sera positionné sur un gradin qui s'étendra jusqu'à la limite de la scène. De cette manière, l'intimité et la proximité seront préservées, dans l'esprit des arts du cirque et de la rue. Deux espaces, un jour unis pour être lieu de diffusion, un jour scindés pour être lieu de répétition.

Cette structure adaptée à la pratique circassienne offre un espace scène de 15m/15m, une hauteur libre de 10m, de nombreux

points d'accroches et sera équipé d'un plancher dynamique.

Basées sur une économie locale, les constructions sont en bois enveloppées dans un isolant haute performance; équipées de technologies innovantes, peu d'énergie est nécessaire pour un confort ambiant optimum.

Ce projet de l'Atelier d'architecture Meunier-Westrade et de l'entreprise Stabilame a été rendu possible grâce au soutien de la Province de Liège, sur proposition de Liège Europe Métropole et de la Commune de Marchin.

La première phase des travaux du Cirque a commencé à Marchin et les artistes en résidence et programmés à Latitude 50, pôle des arts du cirque et de la rue, bénéficieront bientôt d'un nouveau lieu de spectacle. ■

